

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

pour les 18-25 ans

50 heures de bénévolat = 500 € d'aide financière

Le CCAS a mis en place une aide au financement du permis de conduire pour les 18-25 ans.

POURQUOI CETTE AIDE ?

Parce que l'obtention du permis de conduire représente une dépense conséquente pour les jeunes et leur famille, la Ville de La Ferté-sous-Jouarre, propose une aide financière de 500 € en contrepartie d'un engagement bénévole de 50 heures dans une association ou un service municipal (travaux d'intérêt général pour la commune, action civique, humanitaire et sociale, éducative, sportive, culturelle).

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DU DOSSIER

- Être Fertois depuis au moins 1 an,
- Être âgé de 18 à 25 ans,
- Être de nationalité française ou avoir un titre de séjour en cours de validité,
- Être inscrit dans une auto-école située à La Ferté (1ère inscription uniquement),
- Effectuer une contrepartie de 50 heures de bénévolat,

- Ne pas bénéficier d'autres aides pour le passage du permis.

EN QUOI CONSISTE LA CONTREPARTIE ?

Le candidat complétera sa proposition de contrepartie. 50 heures devront être effectuées dans une association Fertoise, dont il n'est pas licencié ou bénévole, ou auprès d'un service municipal.

CRITÈRES D'ADMISSION DU DOSSIER

La décision sera motivée par les critères suivants :

- La proposition de contrepartie,
- La motivation du candidat,
- Le projet personnel,
- L'audition du candidat.

COMMENT S'EFFECTUE LE VERSEMENT ?

Le versement de l'aide sera effectué directement auprès de l'auto-école Fertoise, une fois que le candidat aura effectué l'engagement bénévole de 50 heures.

VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE ?

Contactez dès maintenant le CCAS !

CONTACT

CCAS

Tél : 01 60 22 63 73

Envoyer un message <mailto:service-courrier@lfsj.fr>

Espace des Pelletiers

9, rue Goury (1er étage)

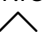
Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h (sur RDV uniquement)

MAIRIE DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

Place de l'Hôtel de Ville

77260 LA FERTE-SOUS-JOUARRE

01 60 22 25 63

Nous ~~vous contacter~~ utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site. Si vous continuez à utiliser ce dernier, nous considérerons que vous acceptez l'utilisation des cookies. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [cliquez ici](#). 

Accepter

Copyright 2021 Mairie de La Ferté-sous-Jouarre